



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

Auteurs Groupés de l'Animation Française



CHIFFRES CLÉS

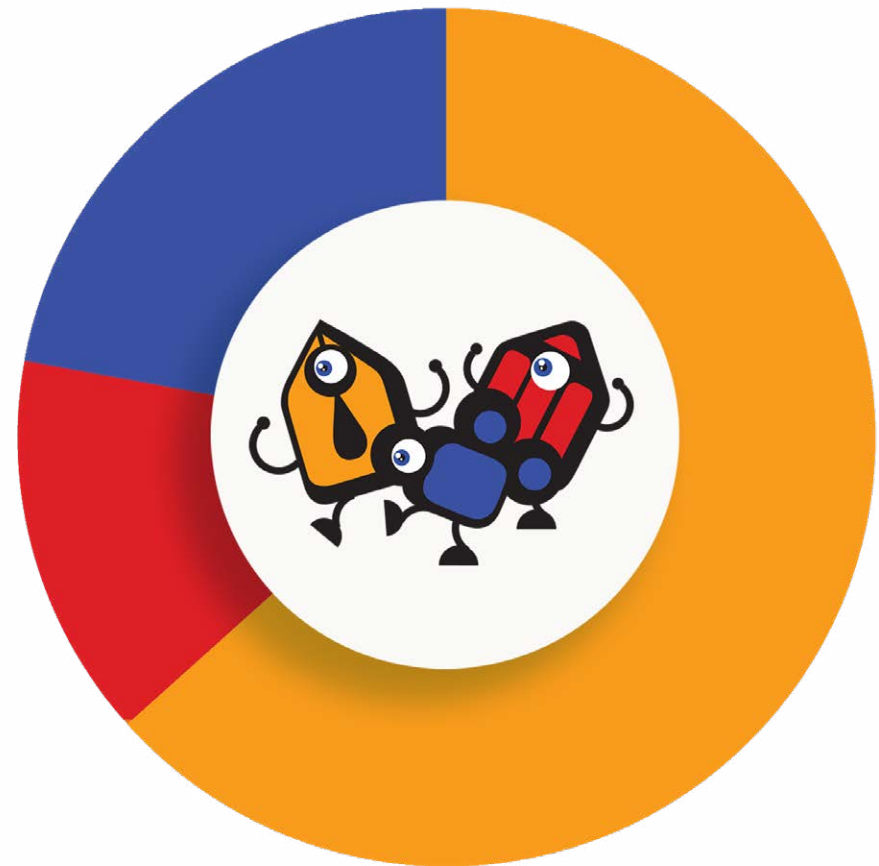
17 ans d'existence

131 adhérents auteurs d'animation

1432 abonnés sur la page Facebook

À travers ses soirées événements

(rencontres, speed datings),
ce sont **près de 800** auteurs, professionnels,
institutionnels, enseignants et étudiants
que l'AGrAF convie.

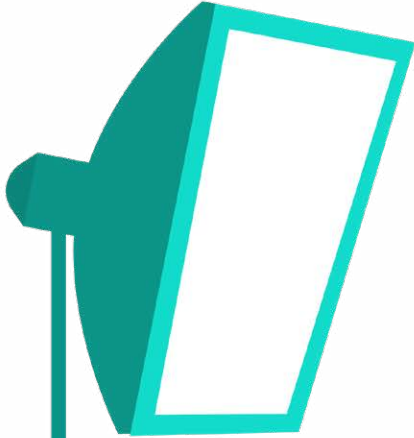


83 scénaristes

19 auteurs graphiques

29 réalisateurs

NB : **23** sont pluri-métiers (ils cumulent
deux à trois fonctions d'auteurs).



SOMMAIRE

4 Temps Forts 2020

8 L'AGrAF : une Triple Mission

9 Le Conseil d'Administration et le Bureau

10 L'AGrAF Fédère les Auteurs

10 Vie de l'association

12 Moyens de communication

14 L'AGrAF : un Acteur du Réseau des Professionnels de l'Animation qui Défend les Droits des Auteurs

16 AFDAS

18 IRCEC

19 AFCA, CNC

20 SACD

22 RECA

23 La Plateforme / NEF Animation

24 L'AGrAF Accompagne les Auteurs

24 Contexte 2020

25 Soirées-rencontres des auteurs graphiques et littéraires : speed datings

28 Actions Culturelles

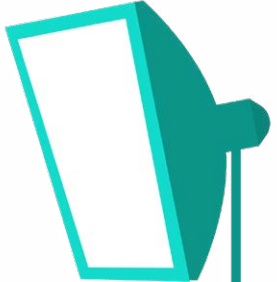
28 Les soirées-rencontres thématiques

30 Focus sur les soirées 2018 et 2019

32 Festival d'Annecy

36 Objectifs 2021

38 Contact



TEMPS FORTS 2020

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire (Covid-19), qui a fortement impacté les actions culturelles de l'association (speed datings, soirées-rencontres thématiques).

De l'Agessa à l'Urssaf Limousin

Le 1er janvier 2020 s'est opéré le transfert du recouvrement des cotisations sociales des artistes-auteurs de l'Agessa à l'Urssaf Limousin. Dans un contexte tendu de crise sanitaire et d'avenir plus qu'incertain pour la profession, cette mise en œuvre s'est soldée, tout au long de l'année écoulée, par une longue suite de dysfonctionnements déclaratifs et de bugs informatiques, laissant nombre d'autrices et d'auteurs dans la confusion et l'incertitude. Confusion face au flou entretenu dans le mode déclaratoire des revenus (traitements et salaires, bénéfices non commerciaux) et, par voie de conséquence, des assiettes d'imposition. Incertitude face au traitement effectif des déclarations de revenus télétransmises et au remboursement automatique de la surcotisation « vieillesse », en cas de précompte dépassant le plafond annuel de la Sécurité Sociale.

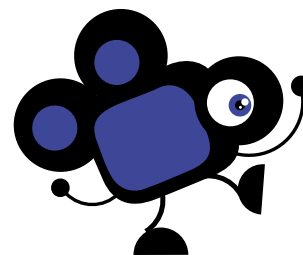
Face à cette situation, les organisations professionnelles et la SACD ont donc décidé d'alerter les ministères de tutelle, dans un courrier commun adressé à Madame Roselyne Bachelot, Ministre de la Culture, et à Monsieur Olivier Véran, Ministre des Solidarités et de la Santé. Pointant les errements successifs de ce transfert, ce courrier (en date du 20 novembre) en appelle, de fait, à un « pilotage serré » de la réforme du régime de Sécurité Sociale des artistes-auteurs, et au respect de la diversité de situation des autrices et auteurs.

Un dossier dont l'AGrAF prolongera, de toute évidence, le suivi en 2021.

À noter :

🕒 Le 25 novembre 2020, la SACD a mis à disposition des auteurs, dans leur espace personnel, un formulaire permettant de témoigner des difficultés rencontrées dans leurs démarches. Ces témoignages seront ensuite transmis, de manière groupée et hebdomadaire, à l'Urssaf Limousin, afin de sortir du déni et de réussir à faire émerger des solutions efficaces.

<http://www.sacd.fr/vous-avez-des-problemes-avec-lurssaf>



Réforme des Barèmes de Répartition

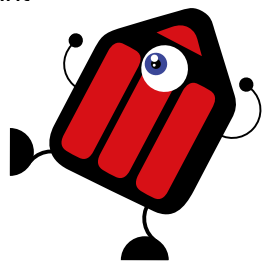
C'est le fruit du travail du « **Groupe Animation** », qui réunit régulièrement, à la SACD, l'AGrAF, la Guilde des Scénaristes et le Groupe 25 Images.

Ce groupe a notamment travaillé ces dernières années sur la valorisation de la part « concept » en création originale, le passage en préciput des « droits d'adaptation SCELf » (Société Civile des Éditeurs de Langue Française), et sur une nouvelle définition de la bible graphique permettant une meilleure reconnaissance des auteurs graphiques, notamment dans le cadre des adaptations.

En 2020, la SACD a acté une valorisation signifiante de la création originale avec une augmentation de la part « concept » : auparavant de 12 %, cette part passe à 17 %.

Ces changements ont été votés à la SACD, et seront effectifs pour toutes les œuvres déclarées à partir de janvier 2021.

La valorisation de la part « concept » en création originale était un objectif important de l'AGrAF, qui se félicite de l'accord trouvé avec les autres organisations professionnelles.



Réforme de l'Académie des César

À la suite de la démission collective de son Conseil d'Administration le 13 février 2020 et à une cérémonie houleuse le 29 février 2020, l'Académie des César a souhaité engager une réforme en profondeur dans le but de s'ouvrir à « plus de diversité, plus de parité, et plus de démocratie ». Sur l'impulsion du CNC, les organisations professionnelles du cinéma ont été amenées à faire entendre leurs voix : l'AGrAF a ainsi été consultée.

Dès le début des discussions, l'association a milité pour la création d'une branche professionnelle spécifiquement dédiée à l'animation, en décalage avec d'autres propositions qui évoquaient, soit la création d'une branche regroupant animation et effets spéciaux, soit l'intégration de l'animation aux différents corps de métier (scénaristes, réalisateurs, producteurs...). Les statuts de l'Académie des César, mis à jour le 9 juillet dernier, ont finalement inscrit une branche de l'animation au nombre des vingt-et-une branches répertoriées dans leur article 7.

Recrutement d'une Coordinatrice Générale

Grâce à la hausse de la subvention de fonctionnement allouée par la SACD, l'AGrAF a enfin pu pérenniser le poste de « coordinateur général » et envisager un recrutement effectif. En cette fin d'année, l'association accueille donc Cécile Noesser, qui succédera ainsi à Sandra Franrenet, dans ses missions d'animation du réseau des adhérents et partenaires, et d'assistance au travail bénévole des membres du Conseil d'Administration.



Doctorante en sociologie et autrice d'une thèse sur le cinéma d'animation (*La résistible ascension du cinéma d'animation (1950-2010)*, éditions L'Harmattan), Cécile Noesser est une ancienne permanente de l'AFCA, où elle a été coordinatrice du Festival national du film d'animation (Bruz, puis Rennes) et responsable du Pôle ressources et édition, de 2009 à 2017.

L'AGrAF lui souhaite la bienvenue et remercie, par ailleurs, Sandra Franrenet, pour son soutien indéfectible depuis avril 2016.

Sur les Écrans : Kiwi, saison 3

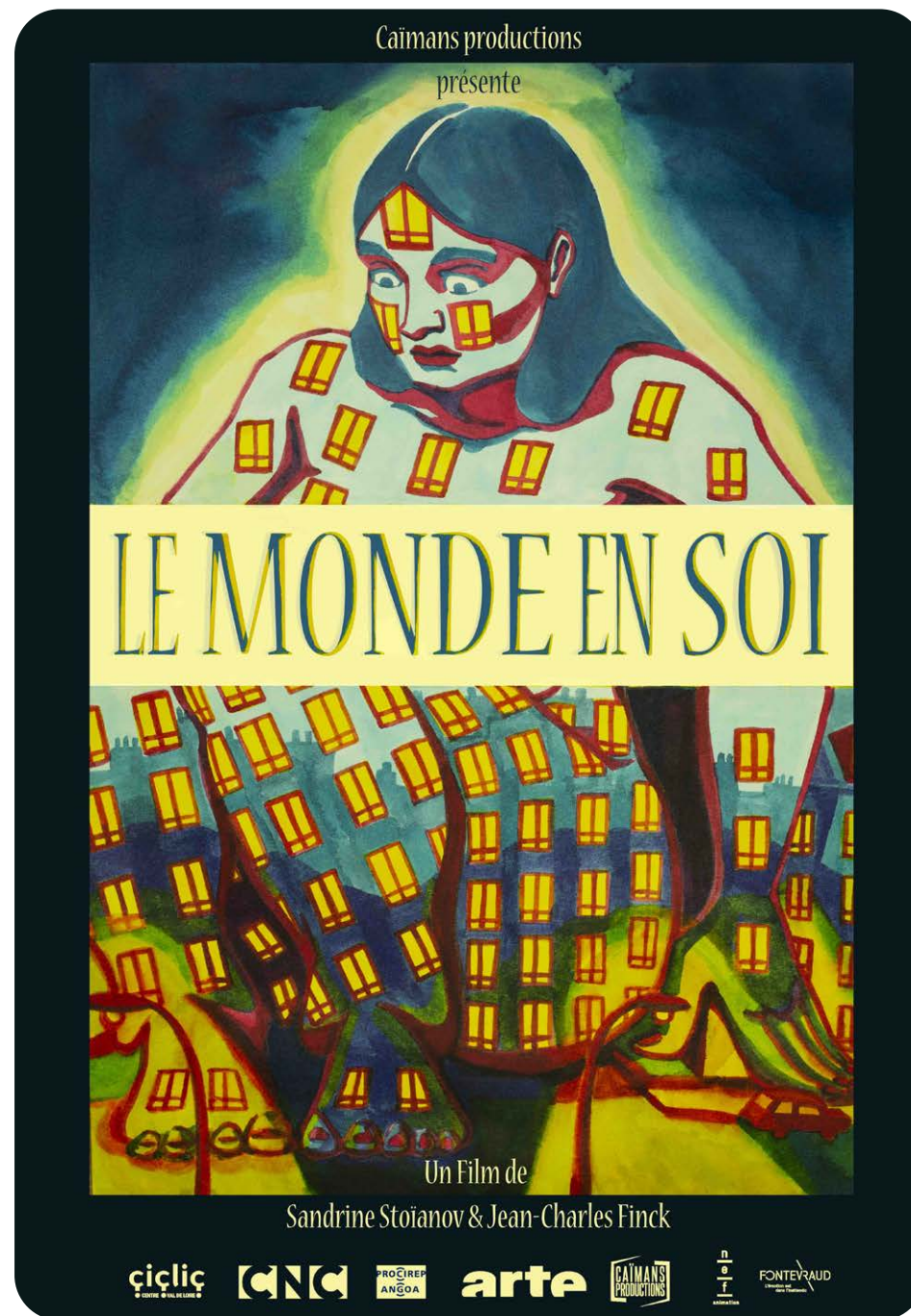
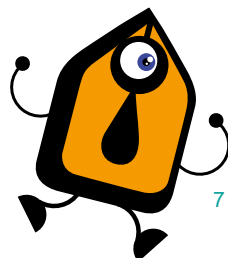
La rentrée de septembre a été l'occasion de retrouver, sur France 5 Okoo, Twini et Twiki, les deux oiseaux en pâte à modeler, compères comiques de la série Kiwi. Entre autres scénariste et réalisatrice du programme, l'Agrafée Isabelle Duval continue, tout au long de cette troisième saison, à sensibiliser, avec espièglerie et pédagogie, les enfants (de trois à six ans) à la langue de Shakespeare.



Sur les Écrans :
Le Monde en Soi

Achevé courant 2020 et coréalisé par l'Agrafé Jean-Charles Finck, *Le Monde en soi*, court métrage de Sandrine Stoïanov, suit les pas d'une jeune femme peintre préparant sa première exposition. Sombrant dans une folie créatrice incontrôlable, elle finit par perdre le contact avec le réel et se retrouve hospitalisée. Film de la reconstruction de l'être, *Le Monde en soi* est visible depuis le 31 octobre dernier (et jusqu'au 30 octobre 2021) sur le site d'Arte, partenaire du film.

<https://www.arte.tv/fr/videos/052393-000-A/le-monde-en-soi/>



L'AGrAF : une triple mission



3 catégories d'auteurs

3 présidents

3 missions

L'AGrAF est la seule association qui réunit les auteurs professionnels de l'animation française : auteurs graphiques, réalisateurs et scénaristes.

Pour affirmer cette particularité, l'AGrAF est dirigée par trois présidents représentatifs des **trois collèges d'auteurs** qui la composent : scénaristes, auteurs graphiques et réalisateurs. Pour autant, ces trois présidents ne signifient pas une gestion cloisonnée des intérêts particuliers, mais au contraire la solidarité dans la diversité de ces trois métiers pour remplir les objectifs de l'association :

- Représenter les Auteurs d'Animation
- Défendre leurs Droits et leurs Intérêts tant Moraux que Financiers
- Favoriser les Échanges et la Création

Le Bureau 2020

Les membres du bureau sont élus par le conseil d'administration pour un mandat d'un an renouvelable.

Co-Président réalisateur

Jérôme Mouscadet

Co-Président graphiste

Stéphane Piera

Co-Président scénariste

Jean Regnaud

Secrétaire

Matthieu Chavallier

Trésorière

Fanny Meeschaert

Co-Trésorière

Carole Breteau

Le Conseil d'Administration 2020

Le Conseil d'Administration est composé de 15 auteurs, 12 membres titulaires et 3 membres suppléants, élus par les adhérents lors de l'Assemblée Générale en décembre de chaque année. Leur mandat est d'un an renouvelable.

Marie de Banville (scénariste)

Carole Breteau (scénariste)

Matthieu Chevallier (scénariste)

Jean-Luc François (réalisateur)

Virginie Jallot (réalisatrice)

Anne-Claire Lehembre (scénariste)

Delphine Maury (scénariste)

Fanny Meeschaert (scénariste)

Jérôme Mouscadet (réalisateur)

Stéphane Piera (scénariste)

Jean Regnaud (scénariste)

Anne-Sophie Salles (scénariste)

Membres Suppléants

Stéphanie Clément (auteur graphique)

Sébastien Cosset (auteur graphique)

Jean-Jacques Lonni (réalisateur)



L'AGrAF FÉDÈRE LES AUTEURS

Vie de l'Association

En 17 ans, l'AGrAF s'est imposée comme un acteur incontournable du monde de l'animation. Elle fédère à ce jour 131 adhérents et a établi des contacts étroits avec près de 800 professionnels, institutionnels, écoles, enseignants et étudiants qu'elle convie régulièrement aux événements qu'elle organise.

Elle constitue un cadre privilégié où les trois métiers se parlent, elle aide les (jeunes) auteurs, veille à ce qu'aucune catégorie d'auteurs ne soit lésée, crée des conditions pour favoriser la création originale ou encore fait œuvre de pédagogie (rôle de médiation, d'apaisement, de dialogue, de résolution des conflits...).

L'association assure une veille sur l'actualité du secteur et ses évolutions tant politiques que sociales. Elle communique sur les soutiens aux auteurs et les événements phares de l'animation.

Par l'intermédiaire de ses listes de diffusion et des événements qu'elle organise, l'association favorise les échanges, ainsi que le partage d'expériences entre les différentes catégories d'auteurs, contribuant ainsi à renforcer la cohésion entre graphistes, réalisateurs et scénaristes.

Forte de son expertise, elle est régulièrement sollicitée sur des questions liées aux métiers de l'animation, qu'elles portent sur le statut d'auteur, sur les pratiques de la profession, sur l'aspect juridique, ou sur les domaines techniques. Elle y répond directement ou oriente les interlocuteurs vers les spécialistes idoines.

Lieu privilégié d'échanges entre les adhérents, l'AGrAF permet de partager des idées, des expériences et de rendre compte des difficultés rencontrées dans l'exercice de l'activité d'auteur.



Assemblée Générale et Galette des Rois

À la suite des grèves ayant immobilisé Paris en fin d'année 2019, l'Assemblée Générale de l'AGrAF, habituellement tenue début décembre, a été repoussée au 15 janvier 2020. La traditionnelle galette des Rois de l'association a donc eu lieu à la Maison des Auteurs de la SACD, à l'issue de l'Assemblée Générale.



Moyens De Communication

L'AGrAF publie ses actualités et des comptes rendus des événements liés à la vie de l'association sur son site : agrafanim.com



La page Facebook permet d'informer le millier d'abonnés de notre actualité.



La chaîne YouTube met à disposition les captations vidéo des soirées-rencontres.

L'AGrAF échange avec ses adhérents au moyen d'une liste de diffusion qui permet à chaque personne inscrite de répondre, de partager des informations et de poser des questions.

Au printemps 2018, l'AGrAF s'est dotée du logiciel SendinBlue qui permet d'envoyer des newsletters et campagnes SMS à ses contacts (auteurs, professionnels du secteur, producteurs, diffuseurs, intermittents du secteur de l'animation, enseignants et étudiants des écoles d'animation) et à ses partenaires.



À l'occasion de l'édition 2019 du festival d'Annecy, l'AGrAF a conçu et fait fabriquer une affiche pérenne qui recense les principales séries d'animation sur lesquelles les Agrafées et Agrafés ont travaillé.

Il s'agit d'une liste non exhaustive permettant de mettre en exergue la diversité et la richesse du travail de ses auteurs.

L'AGrAF est par ailleurs régulièrement sollicitée par des auteurs sur des questions de droit.

« Bonjour à tous,

Vous avez dû recevoir comme moi un mail de l'Agessa à propos d'une surcotisation retraite pour valider nos droits à la retraite. Avec la réforme du régime social des artistes-auteurs, nous n'avons pas cotisé pour l'année 2019.

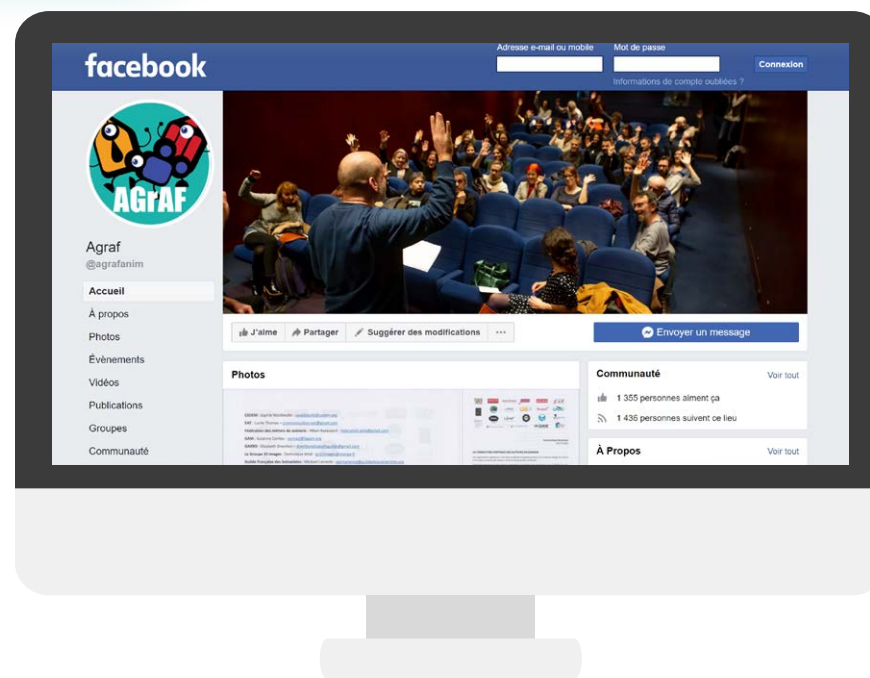
Je n'y comprends pas grand-chose, car à aucun moment nous n'avons cessé de cotiser 6,90 % de retraite sur nos notes d'auteur. Quelqu'un a-t-il compris le fond de l'affaire ? Cela ne revient-il pas à "perdre" une année de retraite comme cela avait été lâché lors d'une réunion-retraite AGrAF ? Car il nous faut cotiser en plus pour valider une année déjà cotisée, non ?

Merci de vos lumières. »

« Bonjour amis animés,

Y'aurait-il quelqu'un(e) parmi vous qui soit à la fois auteur et intermittent du spectacle (c'est mon cas) ou auteur et autre profession au régime général. Je cherche des infos sur ce sujet par rapport aux cotisations/points retraite.

Merci d'avance et bonne semaine à vous. »





la CHARTE



LA PLATEFORME



| la | s | r | f |
société des
réalisateurs
de films



ANNÉCY
FESTIVAL

afc
association française
du cinéma d'animation



LA GUILDE
française des scénaristes

anim
FRANCE

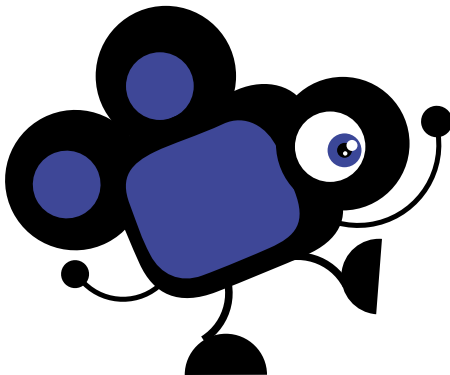
groupe 25 images
ASSOCIATION DE RÉALISATEURS DE FILMS DE TÉLÉVISION

L'AGrAF :

un acteur du réseau professionnel de l'animation

qui défend les droits des auteurs

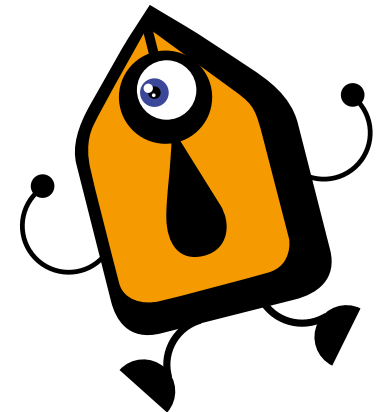
Depuis 17 ans, l'AGrAF œuvre à la défense et au développement des conditions de travail, de formation et de rémunération des auteurs de l'animation. Elle les représente auprès des instances sociales et politiques telles que l'Afdas, l'Agessa, l'IRCEC, le RAAP, la SACD, le CNC, le Ministère de la Culture, les diffuseurs, AnimFrance (ex-SPFA), le SPI, etc.



L'AGrAF est présente aux réunions d'information et partie prenante dans les négociations. Elle s'assure que les spécificités du répertoire de l'animation soient correctement prises en compte dans les réformes.

L'AGrAF participe activement aux dossiers concernant la formation professionnelle continue des auteurs, leur couverture sociale et leur retraite en collaboration avec les partenaires sociaux.

L'association veille également au développement de meilleures conditions de travail, de formation et de rémunération des auteurs du secteur.



Formation professionnelle continue

L'AGrAF a participé aux négociations qui ont permis la mise en place en 2013 du droit à la formation continue des auteurs de l'animation. Elle dispose de deux sièges à la commission audiovisuelle de l'Afdas. En outre, le décret instituant à nouveau le conseil de gestion du fonds de formation professionnelle continue au sein de l'Afdas a été publié au journal officiel à l'automne 2019. L'AGrAF y a un siège.

L'AGrAF évalue avec les autres membres de la commission audiovisuelle la pertinence et la fiabilité des stages proposés par les organismes de formation, ainsi que les demandes spécifiques des auteurs.

La présence de l'AGrAF au sein de l'Afdas permet d'informer en aval les auteurs sur les réformes, et notamment sur la mise en place du compte personnel de formation (CPF).

Par ailleurs, initiée en 2019 par l'AGrAF et financée par l'Afdas, la formation *Théorie et pratique du story-board* pour les scénaristes a proposé deux nouvelles sessions en avril et septembre 2020.

Elles ont été animées par plusieurs Agrafés : Jean-Jacques Lonni (qui dirige cette formation), Jérôme Mouscadet, Pascal Valdès.



À noter :

Le budget annuel de formation accessible aux auteurs est, pour 2021, de 5000 €.

Par ailleurs, la mise en place du CPF est effective. Le CPF est ouvert à des formations telles que langues, informatique, etc. (à voir sur le site de l'Afdas) ou certifiantes.

Chaque auteur ayant touché des droits en 2019 devrait s'être vu attribuer 500 €. Tous les ans, le CPF est abondé jusqu'à un plafond de 5000 €.

Attention : toutefois, le CPF n'est pas utilisable en même temps que le budget « formation métiers » des auteurs.

L'AGrAF recommande à ses membres de se connecter à **moncompteformation.gouv.fr** pour se créer un compte et vérifier que les droits sont bien attribués dans l'historique. En effet, certains dysfonctionnements ont pu être observés.



Liens utiles :

 <https://www.afdas.com/particuliers/explorez/artistes-auteurs/modalites-de-financement>

 <https://www.moncompteformation.gouv.fr>



Retraite complémentaire

Sur le plan social, l'AGrAF a suivi deux dossiers fondamentaux : la réforme des retraites instituant le nouveau système universel, et la crise sanitaire qui impacte durablement le monde de la culture.

La réforme du régime de retraite est pour l'instant suspendue, ce qui n'empêche pas l'AGrAF de travailler avec les organismes professionnels pour consolider et conserver les droits acquis des auteurs à la retraite (autant de base que complémentaire). Sur ce point précis, il convient de noter que l'IRCEC a été entendu par l'Assemblée nationale, le Sénat et le Haut-Commissaire à la réforme des retraites (HCRR). À la suite de ces rencontres, une délégation, représentant les principaux organismes professionnels d'auteurs, a été reçue par le HCRR.

Concernant la crise sanitaire, il est possible de reporter, voire d'échelonner, d'un an les cotisations RAAP 2020 (plus de précisions sur le site de l'IRCEC : <http://www.ircec.fr/>). De plus, à l'identique de la SACD et du CNC, l'IRCEC a mis en place une « aide spéciale Covid-19 ». Il suffit aux auteurs de se renseigner via leur espace adhérent, pour vérifier s'ils peuvent en bénéficier.



Liens utiles :

 Échelonnement du règlement des cotisations de l'année 2020 (date limite de paiement au 31 décembre 2021) :

<http://www.ircec.fr/actualite/pensez-a-declarer-assiette-sociale/>

 Aide financière pandémie Covid-19 (dépôt du dossier, formulaire et pièces justificatives, avant le 31 décembre 2020)

<http://www.ircec.fr/actualite/aide-sociale-aux-artistes-auteurs/>

<http://www.ircec.fr/actualite/aide-financiere-pandemie/>



Soucieuse de promouvoir des genres d'animation grand public (séries TV, longs métrages « famille »), l'AFCA (Association Française du Cinéma d'Animation) s'est rapprochée de l'AGrAF, connue pour représenter les auteurs de l'animation dans toute leur diversité. L'AGrAF a donc intégré le Conseil d'Administration de l'AFCA en mai 2016 en tant qu'organisation professionnelle. À l'issue de l'Assemblée Générale du 28 septembre 2020, trois Agrafés siègent au nouveau Conseil d'Administration de l'AFCA : Valérie Chappellet, Virginie Jallot (en tant que représentante de l'AGrAF) et Stéphane Piera.

L'édition 2020 du festival national du film d'animation (organisé par l'AFCA) s'étant tenu « en ligne » du fait de la crise sanitaire, l'AGrAF n'a pas pu animer de speed dating à Rennes. Néanmoins, deux Agrafées, Virginie Jallot et Anne-Claire Lehembre, ont coaché des auteurs pour une séance de pitches, dont la présentation a été diffusée « en ligne » dans le cadre du festival.



Le 28 juin 2019, le CNC a convié les organisations et sociétés d'auteurs à une réunion de concertation sur l'écriture des films de long métrage. Il a été demandé à chacun des participants de travailler sur des pistes de réflexion autour de **quatre thèmes** :

 **reconnaissance**

 **statut**

 **rémunération**

 **formation**

L'AGrAF a participé à plusieurs réunions et élaboré un certain nombre de propositions de principe autour des thèmes proposés.

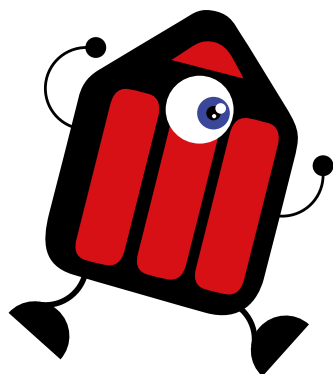
Le 15 novembre 2019, le CNC a présenté une synthèse des contributions des différentes organisations professionnelles.

Le 4 février 2020, le CNC a remis un « projet d'accord interprofessionnel sur la phase d'écriture des longs métrages de cinéma » reflétant un point d'étape des discussions en cours.

La crise sanitaire a mis ce dossier en stand-by. À la sortie du premier confinement, toutes les dates de réunion ont, en effet, été ajournées sine die à la demande de nombreuses organisations préférant porter leurs efforts sur les conséquences de la crise et les mesures d'urgence à prendre.

Dans l'attente d'un retour du CNC, ce dossier devrait reprendre en 2021.

L'AGrAF participe aux réunions intersyndicales de la SACD donc l'objectif consiste à tisser du lien entre les organisations professionnelles et la SACD et à faire remonter les problématiques des auteurs.



Rémunération (Droits d'Auteur) des Séries d'Animation diffusées sur France Télévisions (FTV)

Le 7 septembre 2020, à la SACD, une réunion a été consacrée à l'équilibrage des droits linéaires FTV, à l'évolution des droits digitaux, à la multidiffusion. Sur tous ces sujets, les discussions restent ouvertes.

Le point le plus important concerne l'évolution des droits digitaux. Un accord de rémunération SACD/France Télévisions a été signé fin juillet : il prévoit une rémunération plus importante du digital au détriment du linéaire. Rien n'est définitivement acté, mais le montant consacré au digital devrait être au départ de 5 % (contre moins de 1 % aujourd'hui) et celui du linéaire de 95 %. Le taux consacré au digital augmentera d'année en année, pour atteindre 15 %, voire 17 %, au bout de 4 ans (durée du contrat avec FTV), à charge pour France Télévisions de communiquer les « vues » pour chaque programme.

Charte de l'Animation

Impulsé en début d'année 2019 par l'Agrafe Eric Rondeaux, le projet « **Charte Animation** » vise à définir un guide de bonnes pratiques, matérielles et morales, entre les auteurs, les producteurs et les diffuseurs. Retardée dans son élaboration du fait de la crise sanitaire, la finalisation de ce document est de nouveau à l'ordre du jour en cette fin d'année 2020, les organisations professionnelles d'auteurs (AGrAF, Guilde des Scénaristes, Groupe 25 Images) et la SACD ayant repris leurs réunions en visioconférence.

L'année 2021 devrait donc voir la présentation de la charte aux syndicats de producteurs d'animation (AnimFrance, SPI) et aux principaux diffuseurs, afin de prolonger la réflexion autour de ce guide et aboutir à sa mise en œuvre.

Nouvelle Définition de la Bible Graphique

Cette redéfinition, initiée sous l'impulsion de l'AGrAF, a été élaborée et validée. Elle permet une meilleure prise en compte de la bible graphique dans les séries d'adaptation. Auparavant, les bibles graphiques d'adaptation étaient très souvent considérées comme des documents techniques et ne donnaient, de fait, pas accès à des droits de diffusion (alors que le producteur les rémunérait en droits d'auteur). Dorénavant, la quasi-totalité de ces bibles ouvriront accès à des droits SACD.

Réforme des Barèmes de Répartition

Voir *supra* rubrique « **Temps forts 2020** », [page 5](#).

Nos Représentantes au Conseil d'Administration

Trois Agrafées, élues pour un mandat de trois ans, siègent au Conseil d'Administration de la SACD :

 **Catherine Cuenca**, élue le 15 juin 2018, en qualité d'Administratrice déléguée au répertoire « **création interactive** » ;

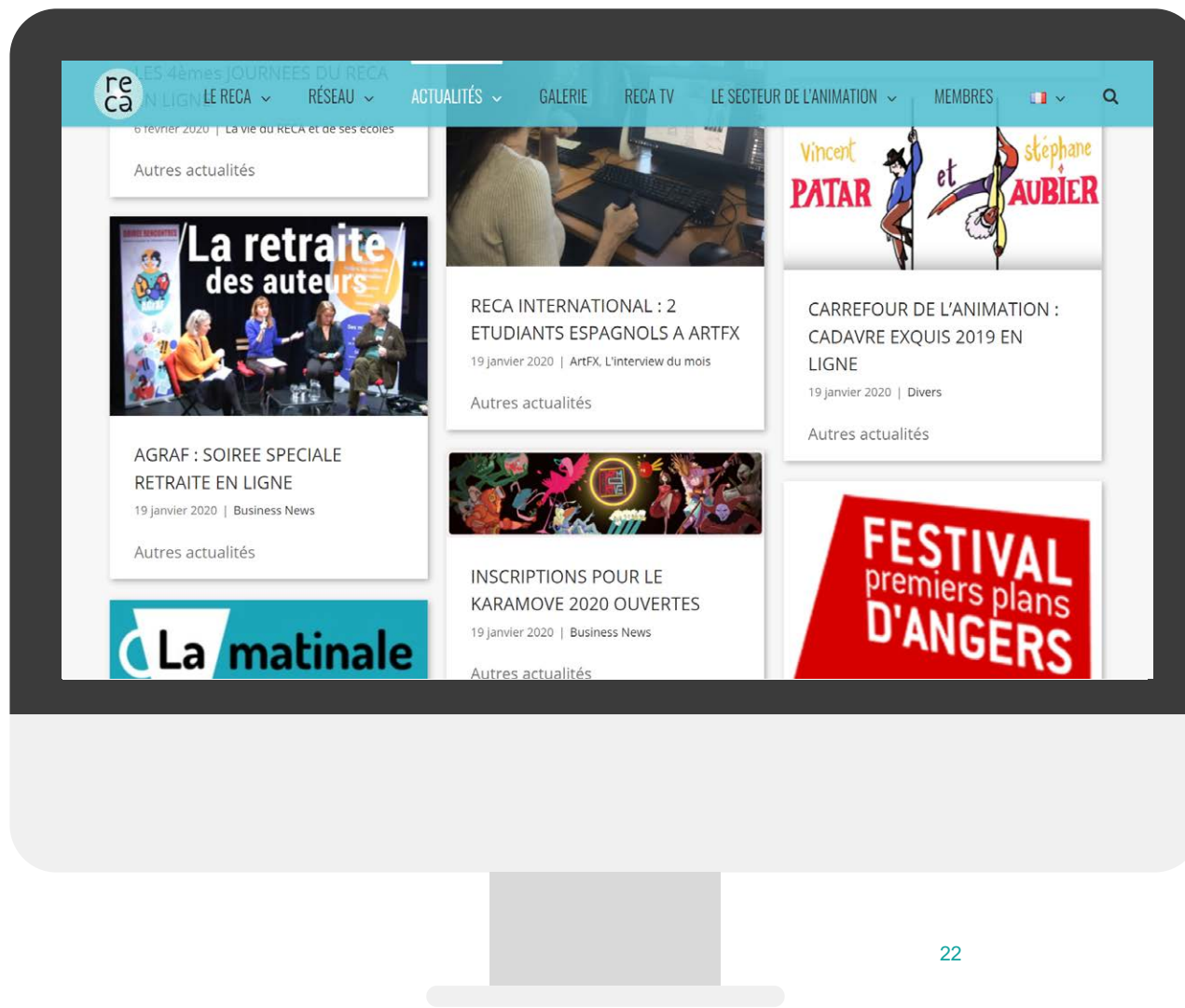
 **Fabienne Gambelle**, élue le 27 juin 2019, en qualité d'Administratrice déléguée au répertoire « **animation** » ;

 **Mathilde Maraninchi**, élue le 15 juin 2018, en qualité d'Administratrice au répertoire « **animation** » et à la commission d'action sociale.





Depuis 2017, l'AGrAF s'est rapprochée du RECA, le réseau des écoles d'animation. Elle leur communique désormais directement par mail les informations relatives aux speed datings et soirées-rencontres, afin d'en informer leurs étudiants via la newsletter du réseau.





Le Lieu unique et le Cinématographe devaient accueillir, en décembre, la troisième édition de l'**ExtrAnimation**, le « festival animé » concocté par La Plateforme et la NEF Animation.

Partenaire de l'événement depuis ses débuts, l'AGrAF devait y organiser un nouveau speed dating. Malheureusement, l'évolution de la crise sanitaire et la mise en place d'un reconfinement national fin octobre 2020 ont contraint les organisateurs à annuler l'événement.

Rendez-vous est donné en 2021 !

L'AGrAF ACCOMPAGNE LES AUTEURS

Contexte 2020

La pandémie mondiale de la Covid-19 et la crise sanitaire qui s'en est suivie ont fortement impacté les actions culturelles de l'AGrAF.

Ainsi, du fait des mesures gouvernementales prises pour lutter contre la propagation du virus (confinement du printemps, mise en œuvre de protocoles sanitaires et de limitation des rassemblements, couvre-feu et reconfinement de l'automne), aucune soirée-rencontre thématique (carte blanche à un auteur, soirées liées aux problématiques sociales et juridiques ou aux pratiques professionnelles) n'a pu être organisée.

De la même façon, un unique speed dating a pu se tenir à Paris, tandis que ceux prévus en régions (Marseille, Nantes, Rennes, Valence) ont dû être annulés.

Par ailleurs, les actions culturelles, menées à l'occasion du festival d'Annecy, ont été, dans la mesure du possible, redéployées de manière virtuelle, accompagnant de fait la mutation exceptionnelle du festival.

Enfin, compte tenu du contexte, l'AGrAF, sur décision de son Conseil d'Administration, a fait le choix de renoncer au soutien, alloué au titre de l'action culturelle, et de conforter ainsi les actions engagées par la SACD, dans le cadre de l'aide aux auteurs les plus précaires.

L'AGrAF soutient la création originale en organisant des réunions spécifiques entre auteurs. Elle favorise la rencontre des porteurs de projets avec de futurs collaborateurs, aide et informe les nouveaux venus dans un secteur fortement évolutif, invite régulièrement des professionnels à partager leur expérience et les responsables de fonds de soutien pour aider les auteurs à présenter leurs dossiers. Elle participe à des séances de parrainage, de script-doctoring et de préparation au pitch pour les auteurs dans des festivals dédiés à l'animation.

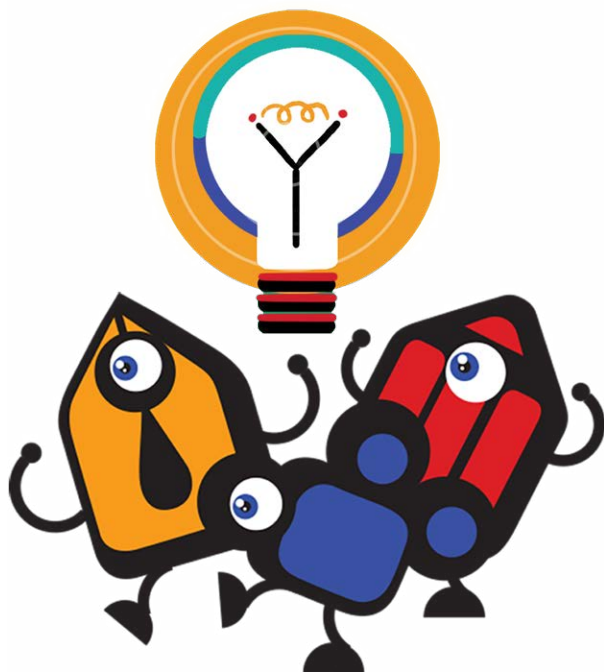


Soirées-Rencontres des Auteurs Graphiques et Littéraires, Speed Dating

L'AGrAF propose un espace de rencontre artistique à travers ses « **speed datings** ».

Il s'agit d'une mise en relation d'auteurs à la recherche d'un binôme pour travailler sur un projet personnel ou se mettre au service d'un projet. Grâce à cet événement, les auteurs graphiques peuvent trouver un scénariste et/ou un réalisateur et réciproquement. Pendant deux heures, les participants échangent à bâtons rompus avec plusieurs auteurs en quête de leur partenaire. L'AGrAF organise ces rencontres à Paris, à la Maison des Auteurs de la SACD ; et, dans le même temps, soucieuse de poursuivre la décentralisation de cet événement,

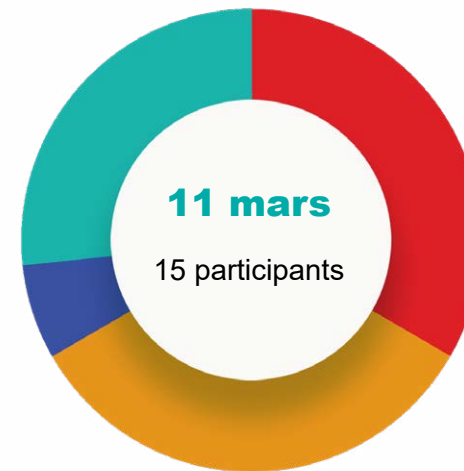
l'AGrAF organise des speed datings en régions : à Rennes et à Nantes, dans le cadre de deux festivals dédiés à l'animation, et à Marseille, grâce à l'implication d'un Agrafé et au soutien de la pépinière d'entreprises, Marseille Innovation, à l'occasion d'une soirée spécifique. Enfin, l'AGrAF propose également un speed dating « Spécial Annecy », durant le festival : les participants disposent d'un temps limité pour se rencontrer et échanger sur leurs projets, l'objectif étant de rencontrer le maximum de personnes présentes au cours de l'événement.





Speed dating à Paris

Le 11 mars 2020, 15 personnes sont venues participer au « speed dating de printemps » de l'AGrAF. Parmi elles : 5 scénaristes, 5 graphistes, 1 réalisateur et 4 auteurs ayant une « double casquette » (graphiste/réalisateur, scénariste/réalisateur, graphiste/scénariste).



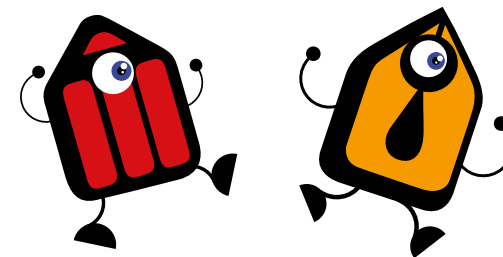
- réalisateurs
- scénaristes
- double casquette
- auteurs graphiques





« J'ai trouvé la soirée d'hier très agréable, je trouve ça génial que vous accueilliez les gens aussi bien (sourires, boissons et nourriture). C'est vraiment idéal pour rencontrer les gens dans une atmosphère détendue. Seul petit bémol, l'attente qui survient parfois entre deux rencontres, mais c'est aussi agréable de pas être trop dans un truc lance-pierre donc je pense qu'il ne faut pas vraiment prendre en compte cette remarque ! »

Benoît, scénariste



ACTIONS CULTURELLES

Les soirées-rencontres thématiques

L'AGrAF propose un espace de transfert de compétences et d'échanges de savoirs à travers ses soirées-rencontres dont le thème est fixé chaque année en fonction de l'actualité et des besoins recensés auprès des adhérents.

Organisées avec le soutien de l'action culturelle de la SACD, alimentée par la copie privée, les soirées-rencontres ont lieu au minimum deux fois par an à la Maison des Auteurs de la SACD et font intervenir trois à cinq experts en moyenne. Chaque rencontre fait l'objet d'une heure de présentation suivie d'une demi-heure de questions/réponses avec la salle. Elle se conclut par un pot convivial, qui permet aux participants de poursuivre les discussions avec les intervenants autour d'un verre et de développer leur réseau en rencontrant d'autres auteurs.

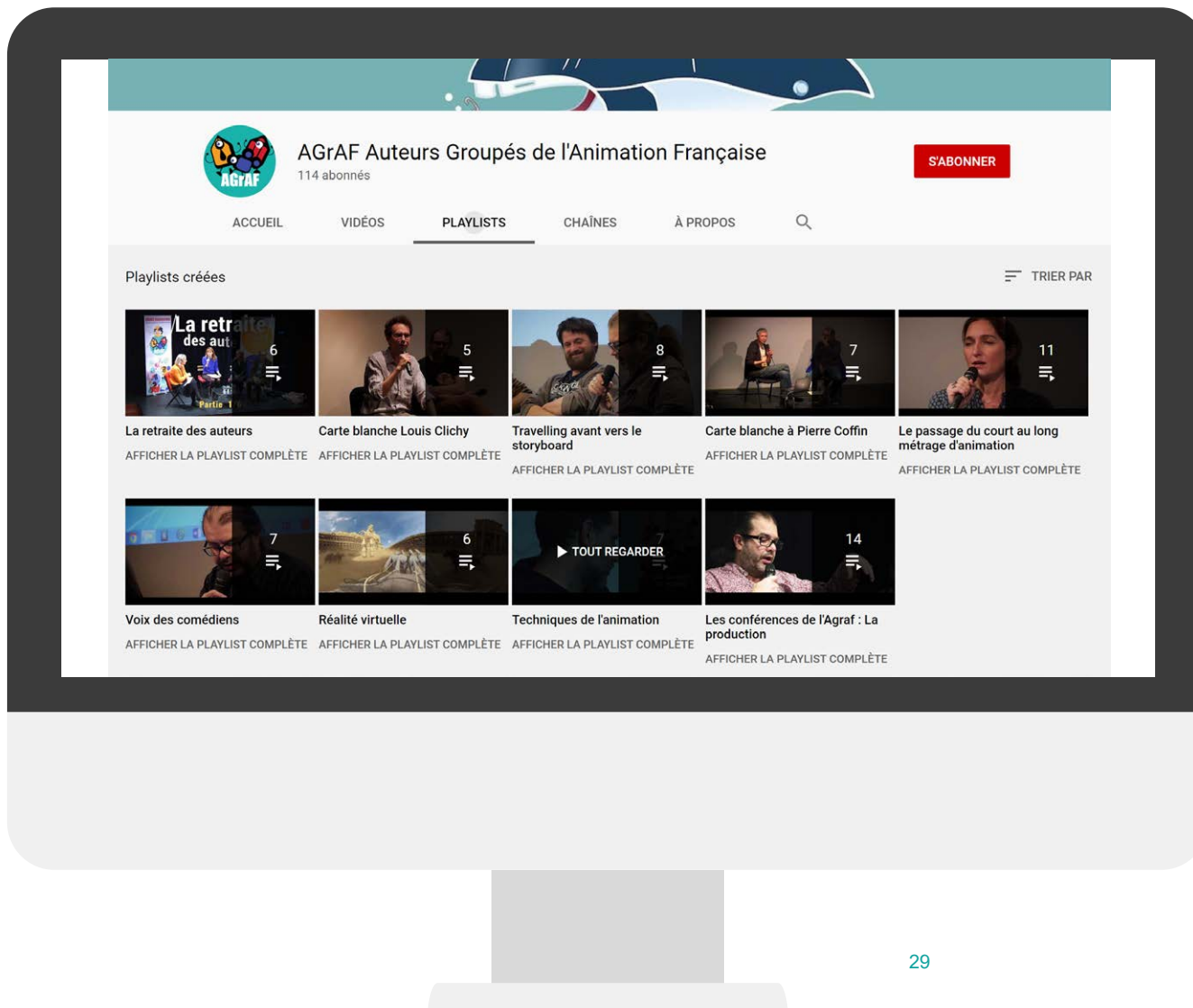
Après une « année blanche » en 2020, du fait de la crise sanitaire, les soirées-rencontres thématiques reprendront en 2021. La Maison des Auteurs restera leur lieu privilégié d'accueil, mais des événements en ligne pourront également être envisagés.



Diffusion sur YouTube

Depuis l'automne 2015, ces soirées font l'objet d'une captation mise en ligne sur la chaîne YouTube de l'AGrAF. Ce dispositif permet de voir ou de revoir de manière chapitrée l'intégralité de la soirée. La chaîne YouTube est particulièrement appréciée des auteurs, professionnels et étudiants, qui habitent en région et ne peuvent pas se rendre à Paris.





**Lien vers la chaîne
YouTube de l'AGrAF :**

 [https://www.youtube.com/channel/
UCM6-VOzVqpncE3QsgDol6zw/
videos](https://www.youtube.com/channel/UCM6-VOzVqpncE3QsgDol6zw/videos)

Focus sur les soirées 2018 et 2019

Organisées et animées par Jean-Luc François, Agrafé réalisateur, ces soirées ont connu une forte participation et rencontré un vif succès.

(La soirée, consacrée à la réforme des retraites, a été préparée et présentée par l'Agrafée Anne-Sophie Salles.)

5 Avril : Carte Blanche à Pierre Coffin

Coréalisateur des longs métrages
Moi, moche et méchant (1, 2, 3)
et *Les Minions*

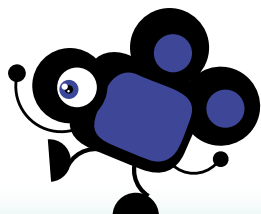


15 Novembre : Traveling Avant Vers le Story-board

Intervenants :

Christian Desmares (animateur, designer, réalisateur, story-boardeur),
Aymeric Gendre (story-boardeur),
Aude Massot (autrice de bandes dessinées, réalisatrice, story-boardeuse),
Pascal Valdès (auteur graphique, réalisateur, story-boardeur).





 21 Mai :
Carte Blanche à Louis Cichy

Coréalisateur des longs métrages
Astérix : Le Domaine des Dieux
et *Astérix : Le Secret de la potion magique*



 28 Novembre :
Soirée Retraite

Intervenants : Angela Alves (Directrice de l'IRCEC), Luc Béraud (Président de l'IRCEC),
Véronique Perlès (Directrice en charge des affaires sociales à la SACD)



FESTIVAL D'ANNECY

Le festival d'Annecy est un rendez-vous important de la vie de l'association. Environ la moitié des adhérents de l'AGrAF y assistent. C'est un moment de rencontre et de convivialité rythmé par les actions de l'association et de ses adhérents. Chaque année, plusieurs d'entre eux sont sélectionnés pour la compétition officielle ou participent en tant qu'experts à des conférences.

Depuis douze ans, l'AGrAF y organise la version internationale de son speed dating et renforce son réseau, notamment lors du pot, où elle convie ses amis et adhérents. Depuis cinq ans, elle est partenaire des sessions de pitches « **Animation du Monde** », ayant lieu dans le cadre du MIFA et dédiées à l'accompagnement des projets issus des pays émergents. Depuis 2016, à la demande de CITIA, organisme organisateur du festival, des auteurs de l'AGrAF participent au comité de sélection des séries TV internationales.



WWW.ANNECY.ORG

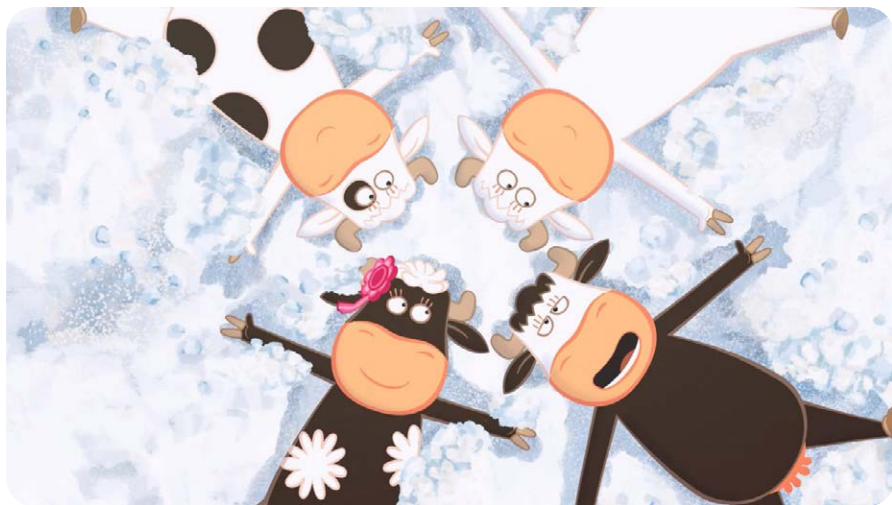
Les Agrafés en sélection

En compétition « films de télévision »

Nathalie Dargent

scénariste du Spécial TV *Le Quatuor à cornes : là-haut sur la montagne*, de Benjamin Botella et Arnaud Demuynck

<https://www.annecy.org/programme/fiche:film-20202332>



En compétition « courts métrages jeune public »

Delphine Maury (Tant Mieux Prod)

productrice du court métrage *Nature*, d'Isis Leterrier
(un film de la collection *En sortant de l'école*, dont la sixième saison est consacrée aux poèmes de Jean Tardieu)

<https://www.annecy.org/programme/fiche:film-20201277>



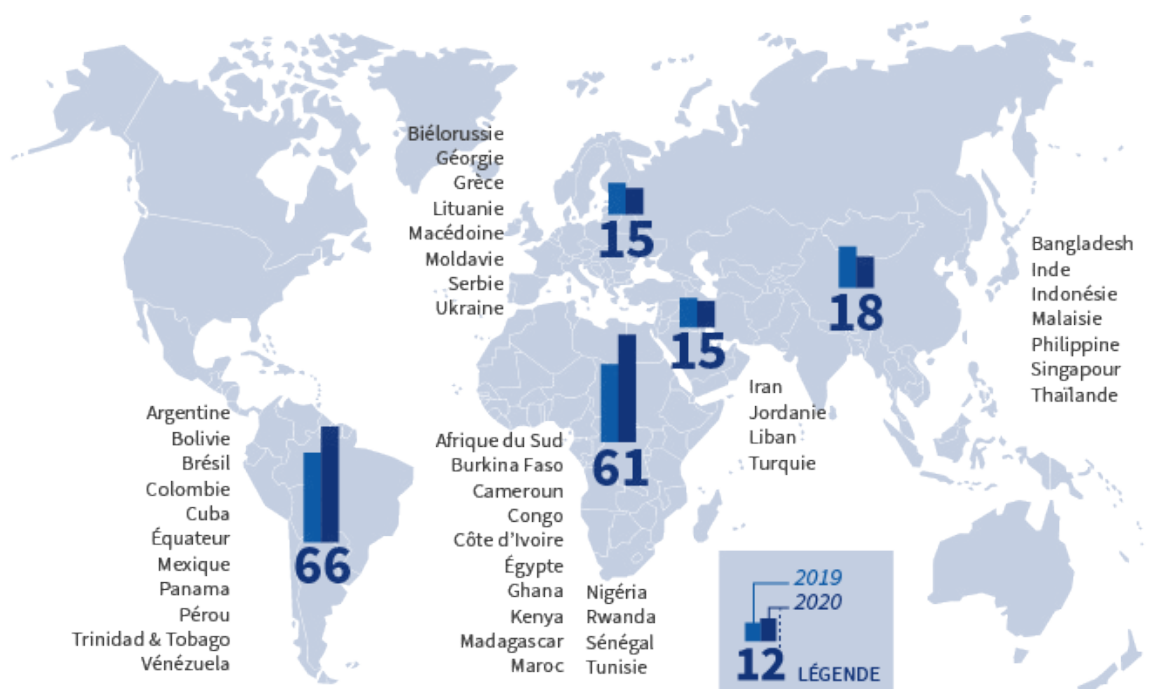
Atelier animation du Monde - Projets d'animation « sans frontières »

Annecy a toujours souhaité mettre en lumière les territoires dont les capacités de production de projets d'animation sont plus faibles. Dans la lignée de ces dispositifs, une catégorie **« Pitches Animation du Monde »** a été créée en 2015. Forte de son succès, elle devient, en 2016, un label à part entière, dans le cadre des **« Pitches MIFA »**.

Désormais, un auteur, animateur ou réalisateur, peut soumettre son projet d'animation (court métrage, long métrage, série TV ou transmédia), soit à titre personnel, soit dans le cadre d'un dispositif mis en place sur son territoire.

Comme en 2019, mais pour une session virtuelle cette année, l'AGrAF a continué de participer, grâce à trois de ses adhérents (Claire Fouquet, Jean-Jacques Lonni, Nicolas Robin), à la sélection des projets venus des quatre coins du globe.

Une fois la sélection établie, ils ont échangé et conseillé à distance les auteurs, avant de les parrainer pour leur présentation.



Provenance des projets

Évolution de l'origine des projets reçus entre 2019 et 2020

Sélection pitches séries et unitaires TV

Depuis maintenant quatre ans, CITIA sollicite l'AGrAF pour organiser un comité de lecteurs en charge des présélections des pitches TV, présentés en compétition au festival d'Annecy en juin.

Comme l'année passée, Laurence Trouvé a pris en charge l'organisation du comité de lecture de l'AGrAF, et a été accompagnée de Michael Bolufer, Sophie de Castaigne, Mathieu Morfin et Fabrice Ziolkowski, pour présélectionner vingt-cinq projets parmi les cent quarante-trois lus.

La sélection finale a ensuite été débattue entre Dominique Poussier (DP Consulting), Éric Réginaud (Ciclic), Orion Ross (Disney Channel) et Laurence Trouvé (AGrAF) : ils ont été amenés à choisir les huit projets les plus représentatifs des différentes nationalités et de « leur aptitude créative à repousser les limites de la série d'animation TV ».

Les prix suivants ont été attribués :

Prix Ciclic

Mehdi – Avis de passage

(scénario et réalisation : Oussama Bouacheria ; création graphique : Manuel Tanon-Tchi – France)

Prix Disney+

Prix de la nouvelle série

Where it Falls

(réalisation et création graphique : Guillaume Dousse – Danemark)

Le réseau (virtuel) de l'AGrAF

Si, cette année, l'AGrAF n'a pas pu, comme les années précédentes, inviter ses adhérents et amis à se retrouver le mercredi soir pour un événement festif au cœur du Pré Carré d'Annecy ; l'association a néanmoins été présente, pour échanger avec les auteurs et les

partenaires, par l'entremise de son stand virtuel au MIFA.

Pour cette édition « online » du festival, ce ne sont cependant pas moins de quatre-vingt-six Agrafées et Agrafés qui ont été accrédités, avec le concours de l'association.

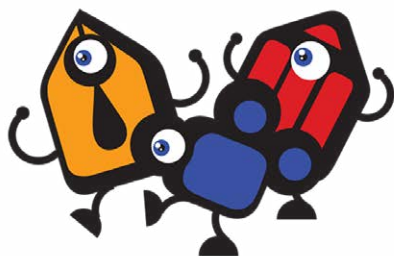


OBJECTIFS 2021



Promouvoir la Création Originale

Face aux adaptations d'œuvres issues de l'édition ou de licences (jouets, jeux vidéo...), dont la part augmente régulièrement depuis de nombreuses années, l'AGrAF reste soucieuse de replacer la création originale au cœur des réflexions et prévoit d'initier de nouvelles actions pour l'année à venir. Outre la commande d'une étude sur la mise en valeur de la création originale dans l'animation, la remise d'un prix de la meilleure série télévisée est en discussion avancée.



Arrêt de Diffusion de France 4

Initialement prévu le 9 août 2020, l'arrêt définitif de diffusion de France 4 sur la TNT hertzienne a été mis en stand-by, à la suite du remarquable travail effectué par la chaîne durant le confinement du printemps, avec la mise en œuvre de « L'école à la maison », programme ludo-éducatif à destination des élèves du cours préparatoire à la terminale. Bénéficiant d'un report d'un an, France 4 reste un espace de création privilégié pour une animation française, revendiquant sa diversité de styles et d'univers. De fait, l'AGrAF restera attentive aux évolutions de ce dossier et aux déclarations de Madame Roselyne Bachelot, Ministre de la Culture, sur l'avenir de la chaîne.

Contrats d'Auteurs avec Netflix

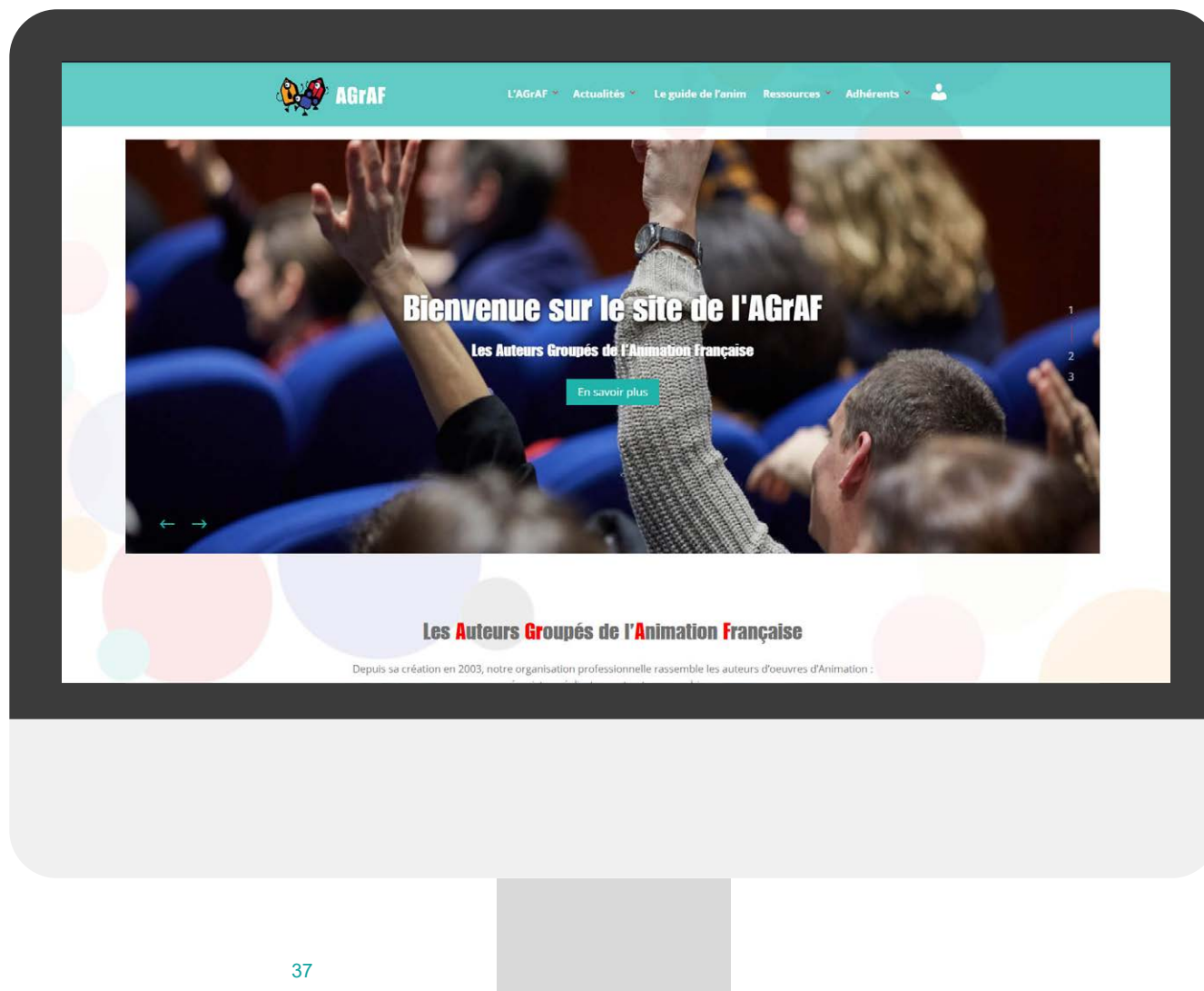
Face à la faible rémunération des œuvres diffusées sur les plateformes, l'AGrAF réfléchit à la mise en place d'un observatoire spécifique pour les contrats d'auteurs négociés avec Netflix. Cet observatoire pourrait également accompagner les auteurs dans le cadre de leurs négociations avec l'opérateur SVOD (vidéo par abonnement).

Charte de l'Animation

Voir supra rubrique « **SACD** », [page 20](#)

Refonte du Site Web

Initiée en 2019, dans le but de mieux faire connaître les missions de l'association et informer les professionnels du secteur, la refonte du site Internet de l'AGrAF est maintenant effective. Nouveau support de communication, sa mise en service en 2021 fera l'objet d'un communiqué largement diffusé.





Auteurs Groupés de l'Animation Française

AGrAF — Maison des Auteurs SACD — 7, rue Ballu — 75009 Paris

www.agrafanim.com

www.facebook.com/agrafanim

Contact : Cécile Noesser, coordinatrice de l'AGrAF — 06 59 25 59 81 — cecile.noesser@agrafanim.com

Maquette : Claire Grimond